



**Fondation des
ingénieurs municipaux
du Québec**

*Une initiative de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec
visant à encourager la formation dans le domaine du génie municipal.*

BOURSE D'ÉTUDES

Alain Lamoureux

Objectif : *La Bourse Alain Lamoureux a pour objectif d'encourager la recherche en génie municipal notamment dans les domaines de l'eau, de l'air, du sol, de la voirie ou des réseaux. Veuillez noter que le concours favorise les candidatures dans le domaine des transports.*

Admissibilité : *Les candidats doivent être inscrits au programme de maîtrise ou de doctorat d'une université québécoise.*

Sélection : *Un comité, constitué d'ingénieurs qui oeuvrent dans le milieu municipal, étudiera chacun des projets présentés par les candidats et retiendra celui qui paraît le plus pertinent à l'avancement de la connaissance du génie municipal.*

Montant de la bourse : *Le montant est de 2 500 \$.*

Nombre de bourse : *Une seule bourse est offerte annuellement.*

Date limite : *Le 31 mars 2020*

Formulaire de demande :

Il est possible de télécharger le formulaire de demande à l'adresse suivante :

www.aimq.net/bourse-alain-lamoureux/

Pour être admissible, la demande doit comprendre les documents suivants :

1. Présentation du projet d'étude qui comptera un maximum de trois pages;
2. Formulaire de demande dûment rempli;
3. Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'ingénieurs oeuvrant dans le milieu municipal;
4. Les relevés de notes du baccalauréat et du deuxième cycle;
5. Une lettre d'engagement à publier les résultats du projet de recherche dans la revue de l'AIMQ, et présenter le projet au Séminaire annuel de l'Association des ingénieurs municipaux Québec (AIMQ) (frais de déplacement assumés par la Fondation).

Transmission des documents :

La demande doit être transmise par courriel à l'attention du secrétaire-trésorier de la Fondation : Normand Hachey, ing.
normand.hachey@ville.montreal.ca

Fondation des ingénieurs municipaux du Québec
1555, rue Carrie-Derick, Montréal (QC) H3C 6W2
Télécopieur : 514 872-7273

Réponses :

1. Chaque candidat recevra un accusé de réception;
2. Une réponse écrite sera transmise à chaque candidat.

Les critères de sélection sont les suivants :

- 1- Pertinence du projet soumis au développement de nouvelles technologies ou à l'amélioration de technologies existantes dans le domaine du génie municipal; **30 %**
- 2- Le projet proposé favorise la mobilité des personnes et des biens, la sécurité publique ou la réduction des impacts sur l'environnement par une innovation en matière de transport; **20 %**
- 3- Qualité du dossier présenté dans son ensemble; **20 %**
- 4- Lettre d'engagement à publier le résultat du projet dans la revue de l'association et le présenter aux membres de l'Association des ingénieurs municipaux au séminaire annuel qui se tiendra en septembre de l'année suivant la remise de la bourse; **15 %**
- 5- Qualité du dossier académique. **15 %**

Renseignements :

Normand Hachey, secrétaire-trésorier de la Fondation des ingénieurs municipaux du Québec (FIMQ) – 514 872-3495
normand.hachey@ville.montreal.ca